

Fonds Suisse pour les Émissions Négatives - comment payer pour le Net Zéro

E4S Livre blanc 2022-2 (Mars 2022)

Auteurs: Sascha Nick (EPFL), Philippe Thalmann (EPFL)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans cet article, nous proposons de créer un fonds pour financer le retrait de toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire suisse à partir de 2030. Ce fonds permettra d'accélérer la décarbonation et d'atteindre des émissions annuelles nettes nulles vers 2040, puis de retirer progressivement toutes les émissions passées émises dès 2030. Le fonds sera entièrement financé par les émetteurs, sur la base du principe du «pollueur-payeur», sans intervention des contribuables. Les bases de l'analyse sont disponibles dans notre livre blanc E4S de décembre 2021 [«Retrait du carbone, net zéro, et implications pour la Suisse»](#).

Le Fonds suisse pour les émissions négatives proposé est un fonds public qui sera lancé en 2025 pour atteindre son plein potentiel en 2030, avec l'obligation pour tous les émetteurs territoriaux suisses de payer pour le retrait de «leur» CO₂. La contribution obligatoire au fonds remplace la taxe sur le CO₂ et le EU ETS existants, et est due chaque trimestre. Les paiements peuvent être regroupés au niveau des grossistes, des détaillants ou des importateurs ; les particuliers ne contribuent généralement pas directement. Le retrait du CO₂ de l'atmosphère exige du fonds qu'il constitue et mette à l'échelle un portefeuille diversifié de projets biologiques et géologiques appropriés, ce qui prend du temps. Comme les émissions sont initialement élevées et que le retrait ne fait que commencer, le fonds accumulera d'abord des réserves, qui seront utilisées ultérieurement à mesure que les projets de retrait se développeront et que de moins en moins d'émetteurs continueront de cotiser au fonds.

Nous modélisons le fonds avec deux scénarios : le scénario de base adapté de la Stratégie climatique à long terme de la Suisse, et une politique climatique plus ambitieuse. Notre modèle suggère que l'atteinte du net zéro et le respect du budget de 1,5°C seraient efficaces et abordables, à l'échelle de l'économie. Nous proposons également un fonds pilote à l'échelle de 1% du fonds complet, afin de tester toutes les hypothèses, permettant au Fonds suisse pour les émissions négatives de démarrer avec une validation en situation réelle.

Au moment où nous publions ce document, la guerre en Ukraine donne une nouvelle urgence à la sécurité énergétique, et nécessite de se demander quels régimes et quelles guerres sont financés par les importations européennes de pétrole et de gaz. Nous espérons que ce débat indispensable rendra la défense de l'utilisation continue des combustibles fossiles moralement inacceptable et accélérera la décarbonisation profonde.

Voici les principaux messages que les décideurs politiques et les responsables d'organisations doivent garder à l'esprit :

1. Après le rejet par 51,6 % des électeurs suisses de la loi sur le CO₂ en 2021, la politique climatique suisse est encore moins sur la bonne voie pour tenir les engagements de la Suisse dans le cadre de l'Accord de Paris. La modeste réduction territoriale de 37,5 % par rapport aux émissions de 1990, correspondant à la NDC suisse (Nationally Determined Contribution - l'engagement du pays dans le cadre de l'Accord de Paris, tel que soumis en décembre 2020), est

bien inférieure à l'engagement de l'UE (-55 %).

2. Le budget carbone mondial restant de 1,5°C sera épuisé vers 2030. Du point de vue de la responsabilité historique, et compte tenu de ses capacités, la Suisse doit rapidement atteindre son propre net zéro territorial, retirer toute émission restante à partir de 2030, et aider les pays plus pauvres, financièrement ainsi que par le transfert de connaissances, à atteindre leur propre décarbonation profonde. Cette aide ne doit pas être comptabilisée dans le net zéro suisse, via l'article 6 de l'Accord de Paris ou autrement.
3. Le retrait du carbone, y compris le captage et le stockage du carbone (CCS) et les technologies à émissions négatives (NET), est un élément important de l'action de la Suisse en faveur du climat, même s'il est limité à environ 10 % des émissions territoriales de 2020, soit 5 Mt de CO₂ par an. Le potentiel de retrait définit implicitement de combien les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer, et fixe un prix du carbone objectif, «technique» et non «politique», créant ainsi un signal fort pour accélérer l'action climatique. Une action opportune et bien ciblée peut offrir des co-bénéfices importants en matière de biodiversité, faire participer la population locale et accroître l'acceptation des parties prenantes.
4. Le Fonds suisse pour les émissions négatives investira dans un portefeuille de projets de retrait du carbone en Suisse, en développant les connaissances essentielles, le suivi, la gouvernance, les infrastructures, la sensibilisation et l'acceptation du public, et en apportant des co-bénéfices significatifs en matière de biodiversité en Suisse. Son portefeuille de projets développera le potentiel de retrait de 5 Mt de CO₂ par an, et comprendra à la fois des projets biologiques (restauration de zones humides et d'autres écosystèmes, reboisement, le biochar et la revitalisation des sols) et des projets géologiques.
5. Le Fonds suisse pour les émissions négatives pourrait aider la Suisse à atteindre le zéro net vers 2040 sur une base annuelle, soit une décennie plus vite que les objectifs actuels, et à retirer finalement toutes les émissions de GES dépassant le budget de 1,5 °C à partir de 2030.
6. Une décarbonation plus ambitieuse, comme attendue, réduit à la fois les paiements annuels au fonds et leur durée, car il y a moins de CO₂ à retirer. Elle réduit également le coût de retrait par tonne, ce qui conduit à un coût total de décarbonation de la société beaucoup plus faible.
7. Étant donné que le fonds permet de retirer efficacement le carbone au moindre coût, le prix du CO₂ résultant, estimé à 240-290 CHF, reste trop faible pour inciter à une décarbonation rapide de la société suisse. D'autres instruments politiques sont nécessaires, notamment la réglementation, l'investissement public et l'action volontaire. Il est essentiel que tous les secteurs se décarbonent profondément et paient pour retirer leurs émissions restantes - des exceptions feraient peser une charge trop lourde sur les autres secteurs.
8. La proposition de fonds est nouvelle en termes d'ambition, de mise en œuvre et d'impact. Sur le plan conceptuel, elle s'appuie sur une longue tradition de concepts éprouvés, similaires à de nombreuses initiatives de type «pollueur-payeur» existantes ou proposées. Sur le plan financier, il fonctionne comme un fonds de pension entièrement capitalisé. La nouveauté réside dans la combinaison du budget carbone restant, des incitations à décarboner rapidement, des principes de fonctionnement visant à améliorer la biodiversité locale et la résilience de la production alimentaire, et d'un large engagement de la société.
9. En outre, nous proposons de valider le fonds à grande échelle en lançant un fonds pilote en 2022, sur une base volontaire, avec plusieurs organisations publiques et privées à l'avant-garde du climat, atteignant environ 1 % du volume du futur fonds national. Tous les aspects critiques de la mission peuvent être testés : le financement et la modélisation financière, la sélection

et le suivi des projets, la gouvernance, le transfert de connaissances, ainsi que le travail de proximité, la sensibilisation et l'acceptation.

10. Conçu de manière appropriée, le **Fonds suisse pour les émissions négatives peut débloquer l'impasse actuelle de l'action climatique, atteindre un niveau net zéro financé par les pollueurs, susciter l'adhésion, développer le leadership moral et scientifique de la Suisse et, en quelques mois, commencer à apporter des avantages significatifs aux écosystèmes et à la population suisses.**